



Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la CSN

Réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 1^{er} mars 2025 au Centre St-Pierre – Salle 100 et en visioconférence

Procès-verbal

Réunion à laquelle tous les membres ont été dûment convoqués et où il y avait quorum

1. OUVERTURE

Mathieu Murphy-Perron, président, procède à l'ouverture de l'assemblée générale à 9 h 05.

Appel des dirigeantes et dirigeants

Mathieu Murphy-Perron	Présidence
Louise Labrie	Secrétariat général
Monic Perron	Trésorerie par intérim
Sébastien Poulin Fortin	1 ^{er} vice-présidence personnes conseillères syndicales
Dominique Dodier	2 ^e vice-présidence personnes conseillères syndicales
Julie Boudreault	1 ^{re} vice-présidence personnes employées du groupe II
Manon St-Laurent	2 ^e vice-présidence personnes employées du groupe II

Appel des membres du conseil syndical

Régions

Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	Sylvain Nolet
Bas-Saint-Laurent	Sylvane Dumais
Cœur-du-Québec	Julie Bourassa
Côte-Nord	Stéphanie Tanguay
Estrie	Maude Bilodeau
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Étienne David-Bellemare
Lanaudière	Philippe Lepage
Laurentides	Anick Aubry
Montérégie	VACANT
Montréal (femme)	Ariane Jamin
Montréal	Adeline Beaudoin
Outaouais	Sébastien Pilon
Québec-Chaudière-Appalaches (Femme)	Josée Chamberland
Québec-Chaudière-Appalaches	Vacant
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Émilie Nolet-Rousseau

Fédérations

CSN-Construction	Étienne Poitras
FC	Laurent Martineau

FEESP	Louis-Philippe Lemoyne
FIM	VACANT
FNCC	Frédéric Lapierre Justin
FNEEQ	Marie-Eve Côté
FP	Gabriel Bourbonnais-Himbeault
FSSS	Lydia Giguère

Groupes

Groupe 1 (Soutien négo, CCGN et CCSP)	Benoît Beauregard	
Groupe 2 (Services des finances, SRHF et collectif de l'exécutif)	VACANT	
Groupe 3 (CCQCA et SAMVR QC)	VACANT	
Groupe 4 (CCMM et SAMVR Mtl)	Alex Pelchat	
SAMVR	Julie Lampron	
Service des communications	Thierry Larivière	
Service des immeubles	Matthieu Châteauneuf	
Service informatique	Nicholas Ducharme	
Service juridique	Emilie E. Joly	
Service de recherche et de condition féminine	Anne Thibault-Bellerose	-
Service de santé, sécurité et environnement	Benoît Laberge	
Service de syndicalisation	Marc-André Beauchamp-Diotte	
Syndicats non fédérés	Laurent Messier-Maynard	

Postes vacants au conseil syndical

Lanaudière (Délégué-e)
 Montérégie (Délégué-e et délégué-e substitut-e)
 Outaouais (Délégué-e)
 Québec-Chaudière-Appalaches (Délégué-e et délégué-e substitut-e)
 Saguenay Lac-Saint-Jean (Délégué-e substitut-e)
 CSN-Construction (Délégué-e substitut-e)
 FIM (Délégué-e et délégué-e substitut-e)
 Groupe 1 : Soutien négo-CCGN-CCSP (délégué-e substitut-e)
 Groupe 2 : Service des finances, SRHF et collectif de l'exécutif (Délégué-e et délégué-e substitut-e)
 Groupe 3 (CCQCA et SAMVR QC) - (Délégué-e et délégué-e substitut-e)
 Appui à la mobilisation et vie régionale,(substitut-e)
 Informatique (Délégué-e substitut-e)
 Syndicalisation (Délégué-e substitut-e)
 Syndicats non fédérés (Délégué-e substitut-e)

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire générale étant en Zoom pour des raisons de santé, Sébastien Poulin Fortin agit comme secrétaire pour la présente assemblée. Il fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Proposition AG-(20250301)-(01)

Il est proposé par Lina Crespin et appuyé par Philippe Brissette

Que l'on adopte l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mars 2025 comme modifié.

ADOPTÉ

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Admission des nouvelles et des nouveaux membres
4. Admission des visiteuses et des visiteurs
5. Retour sur l'assemblée générale des 21 et 22 février 2025
6. Négo 2025
 - a. Cahier de demandes
 - b. Comité de mobilisation-information
7. Clôture

3. ADMISSION DES NOUVELLES ET DES NOUVEAUX MEMBRES

Il n'y a aucun nouveau membre depuis la dernière assemblée générale.

4. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

Proposition

Il est proposé par Sylvain Nolet et appuyé par Anick Aubry

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

5. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 21 ET 22 FÉVRIER 2025

Retour sur la tenue de la dernière assemblée qui n'a pas permis d'adopter le cahier de négociation. Une analyse sera faite, entre autres sur l'ordre du jour, dans le bilan de la négociation. Le choix de tenir une AG Extraordinaire le 1^{er} mars, une semaine plus tard, pour compléter rapidement l'adoption du cahier de négociation a suscité des discussions entre le STTCSN et ses membres cette semaine. Ce choix sera aussi soumis à l'analyse prévue dans le bilan de la négociation.

6. CAHIER DE NÉGO

- a. Cahier de négociation

Mathieu Murphy-Perron invite le comité de négociation à présenter le cahier de demandes.

Les bloc 1, 2 et 3 ont été traités lors de l'assemblée générale des 21 et 22 février 2025. L'assemblée générale extraordinaire reprend au point 4 : rémunération.

- 1 : Charge de travail
- 2 : Conciliation
- 3 : Santé et mieux-être
- 4 : Rémunération
- 5 : Barèmes et indemnités
- 6 : Environnement
- 7 : Mentorat

Proposition AG-(20250301)-(02)

Il est proposé par Claude Massé et appuyé par Guillaume Wilson Patry

Que l'on adopte le cahier de demandes pour la négociation 2025-2028 comme modifié.

Bloc 1 : LA CHARGE DE TRAVAIL

Amendement

Il est proposé par Mikaël Hébert et appuyé par Annick Trottier

De retirer du bloc « charge de travail » la demande d'ajout de poste SAMVR au CCMM

La question préalable est posée par Jean-Michel Savard et appuyée par François Massie et elle reçoit l'assentiment de l'assemblée.

L'AMENDEMENT EST BATTU

Amendement

Il est proposé par Patricia Lévesque et appuyé par Jérémy Gagnon

De remplacer « Créer des postes SAMVR au Conseil Central du Montréal Métropolitain » par : Créer des postes SAMVR advenant le cas que les travaux en cours sur l'analyse de la charge de travail concluent à la nécessité de créations ou d'ajout de postes, le tout en conformité avec les discussions de l'équipe de travail devant se tenir conformément au chapitre 8 de la convention collective.

Sous-amendement

Il est proposé par Katerine Desgroseillers et appuyé par Ariane Bilodeau

De remplacer advenant le cas que les par en fonction des et biffer concluent à la nécessité de créations ou d'ajout de postes.

La proposition se lit donc comme suit : Créer des postes SAMVR en fonction des travaux en cours sur l'analyse de la charge de travail, le tout en conformité avec les discussions de l'équipe de travail devant se tenir conformément au chapitre 8 de la convention collective.

SOUS-AMENDEMENT ADOPTÉ

La question préalable est posée par Corinne Blanchet appuyée par Jean-Michel Savard et elle reçoit l'assentiment de l'assemblée.

L'AMENDEMENT COMME SOUS-AMENDÉ EST ADOPTÉ

Amendement

Il est proposé par Jérémy Gagnon et appuyé par Corinne Blanchette

De retirer du bloc « Charge de travail » la demande de créer une équipe volante pour les conseillères ou conseillers syndicaux du groupe I ;

AMENDEMENT BATTU

Amendement

Il est proposé par Frédéric Lavigne et appuyé par Julia Bendavid

De remplacer la demande de Créer une équipe volante pour les conseillères ou conseillers syndicaux du groupe I ; par : Évaluer la pertinence de créer une équipe volante pour les conseillères ou conseillers syndicaux du groupe I ; et l'inclure dans le mandat du comité permanent.

AMENDEMENT BATTU

Bloc 2 : LA CONCILIATION TRAVAIL-VIE PERSONNELLE

Bloc 3 : LA SANTÉ ET LE MIEUX-ÊTRE

Bloc 4 : LA RÉMUNÉRATION

Amendement

Il est proposé par Guillaume Vézina, appuyé par Nathalie Cliche

D'amender la proposition en biffant le premier point du bloc 4, « reconduire l'augmentation de salaire obtenue pour les années 2023 et 2024, et ce, pour chacune des années de la prochaine convention collective (IPC minimum 4 %) »

AMENDEMENT BATTU

Bloc 5 : LES BARÈMES ET LES INDEMNITÉS

Bloc 6 : L'ENVIRONNEMENT

Amendement

Il est proposé par Dalila Badis, appuyé de Xavier P.-Laberge

De rayer « mensuel » afin que le texte se lise ainsi : « Rembourser le titre des transports collectifs pour les déplacements entre le domicile et le travail et encourager la participation à des mesures de transport écoresponsables tel le covoiturage dans les régions qui en sont dépourvues. »

ADOPTÉ

Amendement

Il est proposé par Andréanne Jourdain, appuyé par Kate Harrison

De rayer la demande « Rembourser le titre des transports collectifs pour les déplacements entre le domicile et le travail et encourager la participation à des mesures de transport écoresponsables tel le covoiturage dans les régions qui en sont dépourvues. »

AMENDEMENT BATTU

Amendement

Il est proposé par Guillaume Vézina, appuyé par Sarah Smith

De modifier « mécanisme volontaire » par « mécanisme de financement automatique avec droit de retrait (non obligatoire) » afin que le texte se lise ainsi : « Introduire un mécanisme de financement automatique avec droit de retrait (non obligatoire) permettant aux salarié-es et aux élu-es de contribuer au Fonds vert, avec une contribution équivalente de la partie fédérale selon des modalités à déterminer. »

ADOPTÉ

Bloc 7 : LE MENTORAT

LE CAHIER DE NÉGOCIATION EST ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ

b. Comité info-mob et visuel

Mathieu Murphy Perron présente le comité de mobilisation-information qui est formé de : Laurent Martineau (FC-FSSS Abitibi), Audrée Sévigny (CCMM), Alexandre Boucher Bonneau (SAMVR Laurentides), Thierry Larivière (Communications MTL) et Roxanne Brassard (SAMVR Abitibi).

Roxanne Brassard présente le slogan et le visuel de la négociation 2025.

Proposition

Il est proposé par Mélissa Michaud et appuyé par Cloé Zawadzki-Turcotte

Que le STTCSN lance une campagne de visibilité et d'enracinement pour faire connaître les objectifs de la négociation 2025.

ADOPTÉ

7. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est levée à 11h55

Mathieu Murphy-Perron
Présidence

Sébastien Poulin Fortin
Secrétariat